

LA VIE POLITIQUE EN AVALLON DE 1910 A 1914 VUE PAR MATHIEU TAMET

Par Marie-Laure Las Vergnas

Le journal de Mathieu Tamet, maire d'Avallon de 1912 à 1919, met en évidence l'effervescence qui régnait dans les périodes électorales, spécialement les élections législatives. C'est, avec les journaux de l'époque, une des sources principales de cet article. ¹

En 1910 le département est découpé en six circonscriptions électorales, cinq en 1914 ; la circonscription d'Avallon comprend les cantons d'Avallon, de Guillon, de L'Isle-sur-Serein, de Quarré-les-Tombes et de Vézelay.

Dès la fin du II^e Empire, l'Yonne apparaît comme un département politiquement à « gauche », c'est à dire qui vote majoritairement pour les républicains, notamment sous l'influence de Victor Guichard à Sens, de Charles Lepère et de Paul Bert à Auxerre. Ce décalage du département vers la « gauche » se maintiendra jusqu'en 1914, tout en restant constamment moins marqué dans l'Avallonnais. Le siège de député d'Avallon est en général le seul à être très disputé, ce qui a comme corollaire un taux d'abstention plus faible.

Ce siège bascule donc régulièrement : de 1876 à 1889 entre Garnier (bonapartiste), d'une part, et Mathé (républicain), puis Hervieu (républicain radical), d'autre part. Après la disparition de ces protagonistes, le duel reprend entre Etienne Flandin (républicain « sans épithète ») et Albert Gallot (radical) : Flandin l'emporte en 1893, puis est battu en 1898 par Gallot. En 1902 Flandin l'emporte sur Gallot, puis est réélu en 1906, Gallot ne se présentant pas.

Marc Abélès et Robert Prévost disent que « *la compétition entre les deux hommes avait pris l'allure d'une attraction locale : entre flandinistes et gallotistes la lutte se déroulait sur fond d'anathèmes entre laïcs et cléricaux.* ».

Robert Prévost ajoute : « *Albert Gallot était radical et bénéficiait des voix socialistes. Flandin se contentait de l'étiquette républicaine : les progressistes et les libéraux votaient pour lui. Par rapport à Gallot il se situait donc à droite. En*

¹ Voir bibliographie à la fin de l'article

réalité, il siégeait au centre gauche. Gallot, Flandin ! Deux noms qui ont déchaîné des tempêtes, déclenché maintes disputes, provoqué des pugilats. »

En 1909 Etienne Flandin abandonne son siège pour devenir, à 56 ans, sénateur des Indes françaises, ce qui lui vaudra le sobriquet de « sénateur exotique » ou de « sénateur des hindous ». A l'élection partielle qui suit, Gallot est élu sans difficulté contre Perreau, un républicain modéré. Il pourrait penser pouvoir maintenant être tranquille, mais son mandat se termine l'année suivante et sa réélection sera loin d'être facile.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1910

Les candidats en présence

Albert Gallot, 65 ans, député sortant, conseiller général de Guillon, « seul candidat du parti radical et radical socialiste », est favorable à l'impôt sur le revenu. Son principal adversaire est un inconnu, Edmond Pébeyre, candidat de la « concentration républicaine à Avallon ». Il se prononce pour la liberté de l'enseignement et la suppression du projet d'impôt sur le revenu.

Quatre autres candidats se présentent :

- Auguste Brenot, ancien huissier, « radical indépendant », directeur du journal *La Voix Républicaine*, publié à Paris,
- Isidore Bonin, bûcheron à Island, socialiste, candidat en 1906 et qui a quitté la SFIO (les socialistes ne présentent pas de candidats à ces élections),
- Lucien Laurent, boulanger à Vézelay, socialiste révolutionnaire antiparlementariste,
- Victor Moyen, ouvrier typographe à Auxerre, candidat du comité de défense syndical du livre, qui se présente contre son patron, Albert Gallot.

Les journaux

Les journaux départementaux se positionnent et jouent un rôle essentiel. En l'absence de radio et de réseau téléphonique, ce sont eux qui diffusent l'information. En règle générale, les Avallonnais lisent un journal national et un journal local et participent en grand nombre aux conférences et réunions électorales, dont l'ambiance est particulièrement animée.

Robert Prévost dit que « *le public d'alors, surtout dans les campagnes, avait un grand respect pour la chose imprimée. Telle sottise émise par la parole n'aurait pas trouvé créance, mais lue dans le journal elle était crue [...] Quant on passait devant les auberges, un jour de marché, on était assourdi par les clameurs et vociférations qui s'en échappaient. Les buveurs, journaux en main, se disputaient à coups d'arguments tirés de ces feuilles et à coup de bouteilles lorsque les arguments étaient épuisés... »*

L'Yonne, Journal d'Auxerre et du département, fondé en 1840 à Auxerre par Charles Gallot, père d'Albert Gallot, a évolué au gré des mutations politiques de la société : royaliste, puis bonapartiste, il devient alors quasiment le journal de l'administration et se voit attribuer toutes les annonces judiciaires du département ainsi que le marché des fournitures du bureau de la préfecture. En 1871 *L'Yonne* commence à œuvrer avec fermeté pour le camp radical.

L'Yonne, l'imprimerie et la librairie Gallot deviennent, à partir de fin 1873, la propriété d'Albert Gallot, fils aîné de Charles. En janvier 1874, à 29 ans, il devient aussi rédacteur en chef. Il en profite pour imposer ses choix électoraux.

En réaction à la politique opportuniste d'Albert Gallot, naît en 1889 *l'Indépendant auxerrois*. *Le Bourguignon* ayant été rapatrié à Auxerre en 1898 pour faire pièce à *L'Yonne* en devenant l'organe semi-officiel des radicaux du département, *L'Yonne* commence à louvoyer entre radicalisme et socialisme. En 1910 elle est revenue dans le giron radical.

Le Bourguignon, Journal de la démocratie radicale - socialiste, fondé en 1871, a le tirage le plus important des journaux départementaux au début du 20^e siècle : 9 500 exemplaires (dont 7 240 abonnés), mais il est peu lu à Avallon.

Le Travailleur socialiste, organe de la Fédération autonome des travailleurs socialistes du département, imprimé à Sens, n'est lu que par un très petit nombre d'intellectuels et d'ouvriers.

La Bourgogne, royaliste, née en 1871, est imprimée à Dijon.

Le Nouvelliste de l'Yonne, créé en 1872 pour soutenir la cause conservatrice, bonapartiste, ne garde ensuite qu'une faible audience.

La Revue de l'Yonne, seul journal avallonnais, créé en 1871, est lu par tout le monde à Avallon. En 1900, il est patronné par Etienne Flandin et donne la réplique à *L'Yonne* qui sert les intérêts d'Albert Gallot.

Aux élections de 1910, *L'Yonne* soutient son propriétaire, Albert Gallot. *Le Bourguignon* ne cautionne personne dans l'arrondissement d'Avallon. *La Revue de l'Yonne* soutient le principal adversaire de Gallot : Edmond Pébeyre, soutenu aussi par *La Bourgogne*, *le Nouvelliste* et *l'Indépendant auxerrois*.

Les élections

En prélude, Mathieu Tamet note la conférence faite le 13 mars 1910 par Marc Sangnier, fondateur du Sillon. Son mouvement qui essaie de concilier démocratie et Eglise sera condamné le 25 août suivant par le Pape.

Il relate ensuite une conférence d'Edmond Pébeyre, tout en donnant son opinion sur Albert Gallot et sur Isidore Bonin, le candidat socialiste. « 28 mars 1910 : Nous avons causé également de M. Pébeyre, avocat du parti libéral, qui [...] doit faire demain une Conférence sur la « République nouvelle ». A ce

brave homme, et malgré le manque de valeur et même d'intelligence de M. Gallot, son adversaire, je prédis une veste complète. »

« 30 mars 1910 : [Hier] il y avait beaucoup de monde, la grande salle de l'Hôtel de Ville était archipleine. M. Pébeyre, a causé pendant 40 minutes environ. [Son] succès a été faible. [...], l'orateur doit penser que malgré quelques cris les Avallonnais sont assez froids. [...] La loi sur les retraites ouvrières lui fournit l'occasion de dire que l'on ne devrait pas toucher au salaire de l'ouvrier [...] Un ouvrier (Raille) lui demande s'il aurait voté la séparation des Eglises et de l'Etat. Je crois bien, [...] répond le conférencier qui, en face de la cote de travailleur oublie qu'il est le candidat de l'Eglise et de la bourgeoisie réactionnaire. Enfin, [...] après une péroraison peu appréciée du grand nombre, l'orateur, qui a la voix rauque, passe la parole à son distingué (!) contradicteur, le Père Isidore Bonin, un fainéant de Courcelle (Island), membre de la C.G.T., qui, d'une voix d'eunuque, fait le procès de la Société moderne, du gouvernement de la République et du Parlement, qu'il traite de pourriture ; il faut faire disparaître ce régime et le remplacer par le collectivisme révolutionnaire, partager la propriété, etc. [...] A un moment donné, le tumulte devient considérable [...] ; quelques loustics s'offrent la tête de l'orateur : ta bouche ... ferme, crient-ils. Veux-tu un litron ? Tu les voudrais bien les 15 000 ?² [...]. Enfin, [...] le silence ne pouvant se rétablir, la séance est levée. »

Edmond Pébeyre organise à son tour, le samedi 2 avril en début d'après-midi, sur les Terreaux Vauban, une réunion électorale qui, d'après Robert Auclerc, réunit un millier de personnes pendant une heure.

Mathieu Tamet relate ensuite l'apparition des autres candidats, l'installation des permanences. *« 5 avril 1910 : Un nouveau candidat, joyeux fumiste, le citoyen Auguste Brenot, ancien clerc de notaire à Avallon, ancien huissier à Paris, actuellement homme d'affaires (!) qui préférerait, probablement, être député, vient de faire placarder des affiches [...]. Quant au citoyen Gallot, député sortant, il n'a pas encore donné signe de vie ; je crois qu'il a raison, il a le temps de faire des gaffes. Malgré tout, je crois qu'il a de grandes chances d'être élu, peut-être même au 1^{er} tour. »*

« 7 avril 1910 : Le candidat « Edmond Pébeyre » a établi une permanence dans le local « Epicerie centrale » presque en face de la « Revue de l'Yonne ». La façade est tapissée d'affiches du candidat et de cartes postales de la réunion publique tenue sur les Terreaux Vauban.[...] Si Gallot ne fait pas de bêtises, Pébeyre sera battu. [...] Nos ruraux n'aiment pas les inconnus, mais ils aiment

² En 1906, les députés ont porté à 15 000 francs leur indemnité annuelle qui était restée depuis 1848 à 9 000 francs. Cette mesure a été très mal perçue par les électeurs et a provoqué une méfiance vis-à-vis des candidats, tout en suscitant certainement quelques candidatures intéressées.

l'argent, et les gens riches leur en imposent, surtout lorsque leur fortune sort de l'ordinaire. Ce sont là, certainement, des éléments de succès en faveur de M. Pébeyre, il est vrai que son adversaire Gallot est riche aussi. »

« 8 avril 1910 : Le candidat Auguste Brenot a établi sa « permanence » Maison Prévost, au rez-de-chaussée, rue de Lyon. [...] Le député sortant, M. Gallot, n'a pas encore fait afficher sa profession de foi ; il ne se presse pas, l'avenir nous dira s'il a raison. »

On voit ensuite apparaître une composante importante, les femmes, qui ne votent pourtant pas. Pébeyre a la réputation de plaire aux femmes et il a fait distribuer et afficher sa photo très largement. De Gallot, on dit qu'il aime les femmes ; il a été marié plusieurs fois et on le voit en galante compagnie. *« 9 avril 1910 : il était en compagnie d'une jeune et assez jolie brune, fort bien mise, qui fleurait bon. Cette jeune femme serait la maîtresse de Gallot.[...] Il faut avoir un certain aplomb pour promener sa maîtresse en période électorale.»*

Dans ses tournées des enfants assistés, Mathieu Tamet remarque *« que les ruraux semblent ne pas se préoccuper beaucoup de l'élection législative de dimanche prochain. Si de nombreuses affiches n'étaient collées un peu partout on ne s'en douterait pas. Dans les maisons on trouve aussi de nombreux journaux envoyés par les candidats, beaucoup sont encore sous bande. »*

Dans *L'Yonne* du 11 avril, un correspondant de Joux-la-Ville fait le compte rendu d'une conférence de Pébeyre et en donne une description évidemment peu flatteuse : *« Je vois un homme raide, la tête relevée par un faux-col qui lui monte jusqu'aux oreilles, faux-col peut-être garni de clous pointus pour lui faire relever la tête. Il a le sourire dédaigneux aux lèvres. On voit tout de suite que cet homme cherche à dominer, à faire peur, à en imposer. »*

Dans *La Bourgogne* du 13 avril, Jean Laplume attaque Gallot sur son appartenance franc-maçonnique³ : *« Sus aux candidats francs-maçons et à ceux soutenus par les Loges ! »*

Pendant ce temps *L'Yonne* publie tous les jours des comptes rendus rassurants de réunions dans l'Avallonnais, insistant sur l'harmonie qui y préside. Par exemple, le 15 avril 1910 : *« Jamais campagne électorale ne fut plus réconfortante pour le candidat républicain. Partout, sans la moindre discordance, M. Albert Gallot est accueilli comme un ami. Son programme politique et sa personne sont comme enracinés dans l'esprit et le cœur des Avallonnais. Voilà si longtemps que les électeurs et l'élu, dans cette belle circonscription, combattent ensemble ! »*. Gallot s'excuse de passer un peu vite :

³ Gallot est devenu franc-maçon en 1877. Exclu de la loge d'Auxerre en 1892, il s'affilie à la Fraternité d'Avallon, loge réveillée en décembre 1898.

« M. Gallot, autant par manque de loisirs que pour ne pas déranger les travailleurs à une heure par trop indue, s'est contenté à Girolles de serrer la main des citoyens présents. » Un peu plus tard, le 20 avril, *L'Yonne* expliquera même : « M. Albert Gallot se hâte le plus qu'il peut pour voir avant dimanche prochain toutes les communes de son arrondissement [...]. Que nos amis l'excusent si, dans cette course forcément rapide, les visites sont forcément écourtées ou des communes, même des meilleures, vues à peine en passant. M. Gallot, après l'élection, reviendra [...]. M. Gallot du reste aura un appartement à Avallon, comme par le passé. Il entend se consacrer corps et âme à sa circonscription. » et précisera, le 22 avril, qu'il aura eu « 15 jours pour visiter les 72 communes et les nombreux hameaux de l'Avallonnais »

Le 16 avril *Le Bourguignon* fait une mise au point sur son silence. « Nos lecteurs doivent comprendre que nous ne pouvons prendre parti entre M. Gallot que l'on connaît trop et M. Pébeyre que l'on ne connaît pas. »

Le 18 avril, *L'Yonne* publie des extraits de 1905 du journal *Le Drapeau*, dont le directeur politique était Déroulède, montrant que Pébeyre faisait alors le « procès du régime parlementaire » et œuvrait « pour le nationalisme social. »

Ce même 18 avril Mathieu Tamet fait une description homérique de la réunion électorale – contradictoire, comme c'est, en général, le cas - organisée la veille par Auguste Brenot. « La salle était déjà pleine, 600 personnes environ s'y pressaient. M. Brenot voudrait qu'un des deux copains qui l'accompagnent prenne la parole mais la salle ne l'entend pas ainsi : « la parole est au candidat », crie-t-on de toute part. Le pauvre orateur [...] s'exprime difficilement, ses phrases sont trop longues, [...] sa voix trop fluette [...]. Enfin, il s'arrête et est remplacé à la tribune par Chevalier, le tonnelier des frères Schiever qui veut poser des questions à M. Pébeyre, et ne trouve pas de mots pour s'exprimer. [...] Enfin, M. Pébeyre a la parole et cherche à se disculper de l'épithète de nationaliste qui a été accolée à son nom par ses adversaires. Il a été candidat au Conseil Municipal de Paris, en 1908, mais comme républicain anti-collectiviste.[...] M. Pébeyre est pâle, nerveux ; cet homme me fait l'impression d'être violent et impressionnable. Il porte beau, se gobe (!) ; il est très, trop élégant pour représenter un arrondissement d'agriculteurs. C'est un aristo. A l'Hôtel du Chapeau rouge, le soir, il est en souliers bas vernis. C'est un mondain. Qu'il retourne à Paris, les républicains n'en veulent pas.

M. Pébeyre ayant terminé, l'imbécile de Bonin (Isidore) monte sur l'estrade et commence par déclarer qu'il n'est pas candidat et qu'il vient seulement exposer le programme du parti socialiste révolutionnaire, qu'il en a été chargé par ses camarades. Immédiatement ces derniers protestent ; l'un

*d'eux*⁴ déclare que Bonin les couvre de ridicule, l'autre⁵ que Bonin déshonore le parti. Voilà donc Zidor lâché d'un cran par les camarades, cela ne l'empêchera pas de pérorer au milieu de cris divers et d'un bruit assourdissant.»

Le lâchage de Bonin est confirmé par L'Yonne : « Le groupe socialiste d'Avallon réuni en séance extraordinaire le 21 avril décide, à l'unanimité, d'exclure le citoyen Bonin Isidore, du groupe et désapprouver entièrement sa candidature et sa campagne électorale. Le secrétaire, J. Eumène »

C'est ensuite Albert Gallot qui organise une réunion la veille du premier tour : « 23 avril : La réunion publique organisée par Albert Gallot à 8 h ½ du soir, a été houleuse ; beaucoup d'ouvriers (plus de 200) y assistaient et ont manifesté assez bruyamment en faveur de leur candidat. Gallot a pu rendre compte de son mandat et exposer son programme malgré les sifflets à roulette du « clan clérical »[...]. Lorsque Pébeyre a voulu parler, les ouvriers l'en ont empêché à son tour. [...] Aussi, ce candidat a-t-il été trouver le tambour de ville (Renaudot) pour annoncer qu'immédiatement il organisait une réunion en plein air, au pied de la statue de Vauban. Environ 200 personnes se sont rendues à son appel (la plupart, ses partisans). Cette réunion en plein air ne dura qu'une demi-heure, car il commençait à faire frais et le candidat craignait – à juste titre – une bronchite ou la terrible névralgie. Après quoi, une partie de l'auditoire se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour conspuer Gallot ou l'acclamer. La fin de la réunion fut à peu près ce qu'avait été le commencement, haché par les sifflets à roulette d'une douzaine de jeunes gens du Cercle catholique de la ville ou par de plus nombreux applaudissements, les partisans de Gallot étant les plus nombreux dans la salle. La sortie fut mouvementée, la foule énorme à ce moment accompagnant Gallot jusqu'à la place Vauban, les uns acclamant, les autres vociférant. Dans la salle ou dehors il y avait bien un millier de personnes. »

Le lendemain, 24 avril, a lieu le premier tour. Mathieu nous fait partager son manque d'enthousiasme : « Je vais voter, déposer un bulletin pour Albert Gallot. Cet homme ne me plaît pas du tout, mais je vote pour le principe, pour la République laïque, contre celle des Curés représentée par M. Pébeyre.

A 9 h ½ la récapitulation des votes par commune est faite et donne une majorité de 173 voix à Albert Gallot. [...] Beaucoup de monde près de la Sous-Préfecture, mais comme il n'y a pas de résultat définitif, la foule est calme. »

Jacques Copin confirme que, si l'abstention a été forte dans l'Yonne (28,9 %), encore plus forte que dans le reste de la France (22,5 %), cela n'est pas vrai

⁴ Eumène, horloger à Vézelay

⁵ Chevalier, tonnelier à Avallon

pour l'arrondissement d'Avallon (18,9 %). Les radicaux perdent des voix par rapport aux élections de 1906 partout dans le département, sauf à Avallon.

Signalons que Brenot a obtenu 241 voix et Bonin 43 voix.

Le 26 avril Pébeyre remercie ses électeurs en égratignant au passage Gallot : « *Cette victoire sera celle d'une union loyale entre tous les républicains et les amis de l'ordre désireux avant tout de confier les intérêts de l'arrondissement à des mains que nul ne peut refuser de serrer.* »

La campagne électorale reprend de plus belle. *Le Bourguignon* prend quand même parti, sans enthousiasme : « *Nous ne connaissons M. Pébeyre ni d'Eve, ni d'Adam. Nous ne savons quelles garanties il offre [...], ses plus fervents partisans n'ont pas l'air d'être mieux renseignés que nous [...]. M. Gallot est député. S'il le reste, il n'y aura rien de changé.[...]Mieux vaut se tenir tranquille que de s'exposer à l'échange d'un cheval borgne pour un aveugle.* »

Le 27 avril Mathieu Tamet réitère une accusation régulière : « *Dans l'Avallonnais, la période a recommencé ; il paraît qu'hier ou avant-hier, le candidat Pébeyre a emporté 400 pièces de 5 francs en tournée électorale.* »

L'Yonne du 27 avril et *le Bourguignon* du 28 avril annoncent le désistement en faveur de M. Gallot de M. Brenot, qui déclare qu'Albert Gallot vient d'approuver son programme. *L'Yonne* signale également que « *La Bourgogne et les curés* » soutiennent Pébeyre « *avec l'énergie du désespoir* ».

Dans ses tournées, Mathieu Tamet constate que les élections favorisent la consommation d'alcool : « *29 avril : Nous fîmes la rencontre d'un bon et long Morvandiau absolument ivre, qui - probablement parce que nous le regardions [...] faire des zigzags, nous tailla une superbe basane, après nous avoir fait un pied de nez. J'ai souvent remarqué que, pendant une période électorale, les campagnards se piquaient plus facilement et plus souvent le nez qu'à d'autres moments. Toutes les réunions ne finissent-elles pas chez le marchand de vin ?* »

Il note ensuite, le 30 avril, qu'« *à Avallon, la guerre d'affiches vient de recommencer et promet de devenir de plus en plus ardente* », puis que « *la polémique électorale devient de plus en plus aigre* » et il prophétise : « *Si ces deux journaux haussent encore le diapason, il faut s'attendre à des bagarres dans le courant de la semaine et surtout dimanche prochain, jour du scrutin.* »

Il n'a pas tort. Le 2 mai, il raconte : « *J'ai appris qu'hier, à Montmardelin, Gallot et Pébeyre se sont rencontrés et ont eu une légère et courte altercation ; Pébeyre était accompagné de son état-major et d'un certain nombre de réacs du cru (ils sont nombreux), Gallot était seul avec son chauffeur. Les énerguènes cherchaient à empêcher le départ de l'auto. [...] Des pierres ont été lancées et quelques énerguènes ont même poussé des cris de « Gallot à l'eau ». Dans la soirée, M. Pébeyre est venu au bourg de St Germain et, après avoir fait vider*

quelques chopines en son honneur, a distribué un certain nombre de pièces de 5 francs. ». Cette affaire va occuper les journaux pendant plusieurs jours. Le 3 mai *L'Yonne* écrit : « *Nous lisons dans l'Indépendant auxerrois d'hier : «[...] M. Edmond Pébeyre a traité son concurrent de menteur et diffamateur. Gallot, pâle et défait, sentant qu'il était dans un élément hostile, a voulu sauter dans son auto et gagner le large, mais la population l'en a empêché. Il a reçu des coups de canne. On lui a jeté sur son haut-de-forme du sable, de la terre, du fumier. Enfin il a pu s'en tirer tant bien que mal et s'est rendu à Lautreville où les femmes – lui qui les aime tant ! – l'ont hué. Il a même été poursuivi à coups de bâton. »*

Il n'est pas du tout inutile de reproduire ces entrefilets de la presse ennemie. L'incident [...], même réduit à ses proportions et conté selon la vérité, ne fait pas honneur à Pébeyre et à sa clique. Mais Esmelin de l'Indépendant s'efforce de rendre son ami Pébeyre encore plus odieux et il y réussit. Ce n'est pas seulement du sable qui aurait été jeté sur l'auto de M. Gallot, mais jusqu'à du fumier. Cela est exagéré. On n'a pas jeté Esmelin à la face de M. Gallot [...] Quant aux huées des femmes de Lautreville, et à cette poursuite « à coups de bâton » fantastique, le bel Esmelin invente. Lui qui est aimé des femmes, à juste titre, parce qu'il est beau comme Pébeyre, sinon jeune, ardent et vigoureux comme lui, lui Esmelin devrait bien laisser les femmes hors du débat. Sinon nous lui fourrons le nez dans ses bas de soie et le public rira du beau Gilbert ! »

L'Yonne du 4 mai relève que « *La Bourgogne se délecte de cet incident. »* et ajoute que « *L'incident [...] est du reste jugé comme il faut, même par le Bourguignon journal peu suspect de tendresse envers M. Gallot. »* Effectivement *Le Bourguignon* emprunte à *l'Indépendant* le récit de l'incident et conclut : « *Et l'Indépendant, ce journal sélect, a l'air de trouver très bien qu'on jette du fumier sur le chapeau d'un candidat et que l'on poursuive ledit candidat à coups de bâton. Si l'Indépendant compte sur de tels procédés pour faire élire le candidat de la réaction cléricale, c'est qu'il n'est pas difficile sur le choix des moyens. »*

L'Yonne publie également la lettre reçue d'un habitant indigné de Montmardelin qui se termine par « *Tout Montmardelin est écoeuré de la grossièreté de ces Pébeyristes ».* *L'Yonne* ajoute que « *dans la longue rue de Montmardelin[...] les habitants acclamaient, saluaient M. Gallot, semblaient heureux du succès proche et certain. Une brave femme, dont le geste ne sera pas oublié, jeta un bouquet de fleurs dans l'auto de M. Gallot et cela encore est un heureux présage. »* Cela doit démentir les huées des femmes de Lautreville mentionnées par *L'indépendant*. *L'Yonne* en profite pour ironiser : « *Pébeyre perd le calme et le sang-froid qui conviennent à un homme aussi bien pommadé qui lui. Il s'est livré, à Montmardelin, à une mimique grotesque et violente qui a dérangé le laborieux et suintant artifice de sa chevelure. »* « *Un candidat aussi dénué de sang-froid est perdu d'avance. »*

Le 5 mai Mathieu Tamet remarque que « *M. Pébeyre, le républicain sans peur et sans reproche ! l'homme des sacristies a fait afficher [...] un portrait d'Albert Gallot – brisé, cassé – qui envoie un coup de chapeau – avec l'inscription suivante : « le dernier coup de chapeau d'un condamné. »* Nous allons constater que c'est un pari un peu risqué de la part de Pébeyre.

L'Yonne du 6 mai rapporte des cas de « corruption honteuse » et de « menaces » d'employeurs à leurs salariés s'ils ne votent pas Pébeyre. Le 7 mai, elle signale un article de *La Bourgogne* traitant Gallot de « *sinistre vieillard* » et, comme en écho au « cheval borgne » du *Bourguignon*, d'« *œil borgne* ». Comme nous le verrons, le *Travailleur socialiste* reprend aussi cette image en 1914.

La Bourgogne reproche à Gallot d'avoir soutenu l'Empereur. De son côté, *L'Yonne* accuse les pébeyristes de vouloir enivrer les électeurs gallotistes pour les empêcher de voter.

Le samedi 7 mai, veille du deuxième tour, à 1 h ½, Pébeyre organise une dernière réunion. Mathieu Tamet écrit : « *La réunion [...] avait amené [...] un certain nombre de gros fermiers et d'emboucheurs bien décidés à hurler contre Gallot. Le candidat Pébeyre essaya d'haranguer la foule du péristyle du Café de l'Europe, mais il ne put parler à cause du bruit [...], des Vive Pébeyre ! Vive Gallot ! [...]. De guerre lasse il abandonna la tribune improvisée [...]. Pendant ce temps une cinquantaine de jeunes gens de 15 à 20 ans, ilotes du Cercle catholique ou du Sillon descendirent la rue de Lyon en conspuant Gallot, au milieu des cris de Vive Gallot ! Vive Pébeyre ! Les cafés de la Place Vauban étaient bondés de monde. Celui du Chapeau rouge et de la Poste par les partisans de Gallot, le Café de l'Europe par les pébeyristes. Cris et hurlements ont duré jusque vers 5 h du soir, après quoi la place Vauban a repris son aspect accoutumé. Ce soir, les rues ont été plus animées qu'à l'ordinaire. Demain [...] élection. [...] je ne pense pas que le victorieux ait plus de 100 voix que son adversaire [...] En votant pour Gallot, je voterai par discipline seulement, car cet homme est incapable, seuls ses votes sont bons. Sa vie privée laisse beaucoup à désirer. C'est, quoiqu'il arrive, la dernière fois que je voterai pour lui. »*

Laissons également Mathieu Tamet nous raconter la journée du 8 mai : « *très mouvementée, surtout dans l'après-midi. On rencontre à chaque instant des voitures de l'Hôtel du Chapeau rouge qui transportent des vieillards ou des infirmes à la salle de vote, à l'Hôtel-de-Ville. Quelques uns ont probablement été arrachés de leur lit. [...] Mais qu'importe, il faut qu'ils votent, et surtout qu'ils votent bien, c'est-à-dire pour le candidat réac, l'homme des prêtres et des bourgeois. Crève mais vote ! « Les Honnêtes gens » comptent sur le succès [...]. Une cinquantaine de types – à tout faire – de la campagne, sont tenus en réserve à l'Hôtel du Chapeau rouge prêts à sortir dans la rue [...], armés d'un gourdin,*

probablement pour taper sur les gars de Cousin. [...] Dans les Eglises on a célébré la Ste Jeanne d'Arc et je parierais que beaucoup d'âmes simples (!) l'ont priée de faire élire le beau Pébeyre. Mais il faut croire que la bonne Lorraine ne marche pas pour les curés, elle se souvient qu'ils l'ont fait brûler vive. Elle préfère donc un régime de liberté. Aussi, à 8 h 45 du soir, M. le Sous-Préfet déclare-t-il que le citoyen Albert Gallot est élu par 44 voix de majorité. Tête de ces Messieurs de la réaction qui sont atterrés, car ils comptaient sur le succès, et le champagne était prêt à couler à plein bord [...].

Lorsque Pébeyre apprend qu'il est battu, il serre avec une émotion théâtrale les mains qui vers lui se tendent [...] Puis il dit avec émotion : « Mes bons amis, merci de votre dévoué concours, [...] j'ai besoin d'être seul, laissez moi [...]. » Et, la gorge pleine de sanglots étouffés, le grand homme en herbe s'effondra sur un fauteuil qu'une pieuse main avait rapproché à cet effet. Hélas ! Triste retour des choses d'ici bas. Celui qui avait fait apposer sur la vitrine de sa « permanence » la caricature de son adversaire envoyant le dernier salut d'un condamné, celui-là était le vaincu. Jeanne d'Arc avait pris sa vengeance.

Dès que le résultat fut connu, les amis du vainqueur poussèrent des cris de joie et conspuèrent le vaincu en parcourant les rues principales de la ville. Vers 9 h – ¼, Gallot fut prévenu téléphoniquement de son succès, et en fut d'autant plus satisfait qu'il n'y comptait guère. Vers 9 h ½ du soir la pluie s'est remise à tomber et a aidé à disperser les groupes qui chantaient et acclamaient l'élu. »

D'autres sources confirment que le résultat fut accueilli par une grande clameur et qu'une telle foule n'avait jamais été vue dans les rues d'Avallon.

Dans le département, tous les élus sont des radicaux.

Le lendemain, *Le Bourguignon* confirme son peu d'enthousiasme pour Gallot : « [...] la bataille [...] a été surtout une lutte à coups de pièces de 100 sous. Nous avons exprimé ici le sentiment que les électeurs de l'Avallonnais n'avaient rien à gagner au change. Dès lors qu'ils étaient représentés par M. Gallot, autant le garder que de n'avoir d'autre alternative que de le remplacer par un homme qui, au point de vue politique, n'offrait aucune garantie. »

L'Yonne triomphe facilement, sous le titre « La dernière journée d'un condamné à mort » qui fait référence à l'affiche de Pébeyre ou « *Pauvre Edmond, si beau garçon* » et publie des poèmes. Voici des extraits de celui de Dissangis : « *Les exploits et les malheurs de notre paladin Edmond Pébeyre*
Partit en guerre, le sire des ratchons, C'est Jeanne d'Arc pour sûr qui nous
De Charenton s'en vint à Avallon, conduit. »

« Notre Saint Père de sa main m'a Ils chevauchèrent trente jours, trente
béné. nuits.

Par mes moustaches des femmes Enfin trouvèrent le huit du mois fleuri,
j'aurai l'appui,

Les troupes en ligne de Gallot le Maudit. Reçurent la pile autant qu'il est permis. De cette histoire la morale a du bon. C'est que Charenton est bien loin d'Avallon. »

Pébeyre espérant faire invalider le résultat, la polémique continue. Mais l'élection de Gallot est validée le 4 juin. L'histoire ne s'arrête cependant pas là, car les Avallonnais se rendent compte que Pébeyre ne peut pas payer ses factures. Le 15 juin Mathieu Tamet note : « *Pébeyre devrait 12 000 fr à M. Chanut, du Chapeau rouge, et ce dernier ayant voulu faire saisir l'auto de l'ex-candidat, a appris que cette machine n'était pas à lui et qu'elle lui avait été louée.[...] Il paraît même que M. Chanut recherche les noms de tous ceux qui ont été invités par Pébeyre afin de leur présenter la note de leur quote-part. Ce serait un triste épilogue d'une campagne électorale charlatanesque [...] : meetings en plein air, photographies et cartes postales suggestives, automobiles fleuries, dîners et déjeuners au champagne et aux meilleurs crus, offerts aux électeurs influents, notamment aux gros fermiers ; affiches en style emphatique et ampoulé, collées en grand nombre dans les moindres hameaux de l'arrondissement[...], distributions de pièces de 5 f et de 20 f, etc. etc. Et dire que les plus gros bonnets de l'Avallonnais [...] étaient engoués de ce bellâtre, les femmes surtout étaient entichées de lui. De cette réputation si rapidement édifiée, il appert aujourd'hui que Pébeyre était surtout un maître bluffeur, qu'il est intelligent [...]. J'ai constaté aujourd'hui – de visu – que MM. H. Chanut et Grand sont pensifs et peu gais.* »

Le 16 juin : « *aujourd'hui, j'ai appris que M. Bouché, banquier, était pincé pour plusieurs milliers de francs. [...] M. Pébeyre n'aurait plus de fortune [...] ; cet homme serait un panier percé et un noceur.* »

Gaston Heurley raconte que le château Ferrand à Vassy a été aménagé pour Pébeyre qui donnait beaucoup de pourboires. En 15 jours les ouvriers en eu droit à 100 bouteilles de champagne. Aucun fournisseur n'aurait été réglé. Pébeyre aurait ensuite disparu sans laisser d'adresse et aurait peut-être fini sa vie dans un asile. Toujours est-il que le 20 juin 1912 Mathieu Tamet écrit : « *Aujourd'hui on a vendu le mobilier de M. G. Pébeyre, ancien candidat à la députation en 1910. Triste retour des choses d'ici-bas !...* »

Il est quand même étonnant que Gallot, bien connu dans l'arrondissement, ait pu être mis en péril par un parfait inconnu doublé d'un escroc.

DE 1910 A 1914

Gallot est très peu présent dans son arrondissement. On lui reproche de ne pas aider aux cantonales et aux municipales les camarades qui l'ont soutenu en 1910. Les radicaux sont désabusés, mais redoutent une division du parti.

Mathieu Tamet, élu Maire sur une liste radicale-socialiste en 1912, est très amer. « 20 septembre 1913 : On s'occupe actuellement de chercher un candidat qui puisse battre Gallot à coup sûr. L'imbécile est fini, personne n'en veut plus, sauf quelques fanatiques. Il cherche à vendre son journal et sa boutique mais il en veut trop d'argent [...]. Peut-être rirons-nous l'an prochain ? »

« 24 septembre 1913 : Vu Gâche ce soir qui m'a semblé ne plus marcher pour Gallot, il ne sera pas le seul en 1914, si ce faux bonhomme a le culot de se porter encore à la députation. »

« 7 février 1914 : Vu Gallot député qui devient charmant à la veille des élections. Boijard lui a dit quelques vérités – mais cela ne servira à rien. »

« 27 mars 1914 : A 5 h ½ du soir visite de M. le député Gallot qui est venu probablement réchauffer mon zèle républicain en faveur de sa candidature. Je lui ai rappelé le peu d'assistance qu'il nous avait donné en août dernier, aux élections du Conseil d'arrondissement. Il en a rejeté la faute sur son personnel. [...] Toutes ses protestations de dévouement [...] me laissent absolument froid. »

Un certain nombre de maires et de conseillers généraux de l'arrondissement vont alors approcher Pierre-Etienne, deuxième fils d'Etienne Flandin, diplômé de l'Ecole des sciences politiques ; il a 25 ans et est très attaché au fief familial de l'Avallonnais, on l'y a souvent vu accompagnant son père dans ses tournées électorales. Il n'est déjà plus un inconnu pour le personnel politique local.

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1914

En 1913 la loi portant à trois ans la durée du service militaire, jugée indispensable par l'état-major en raison de l'accroissement des armements de l'Empire allemand, a été adoptée, malgré l'opposition acharnée de la plupart des radicaux-socialistes. Les élections de 1914 se font sur deux thèmes : adoptera-t-on l'impôt sur le revenu ? Maintiendra-t-on les trois ans de service militaire ? Dans l'Yonne, la population n'est guère favorable à la loi de trois ans. En effet le département connaît des problèmes démographiques et l'agriculture a besoin de bras.

Les candidats en présence sont :

- Albert Gallot, député sortant, radical socialiste unifié ; il a voté contre la loi de 3 ans, est pour un impôt sur le revenu global et progressif.

- Pierre-Etienne Flandin, avocat à la cour d'appel de Paris, républicain soutenu par la Fédération des Gauches ; il est pour la loi de 3 ans et prudent par rapport à l'impôt sur le revenu qu'il accepte, mais à condition qu'on n'en fasse pas « une arme politique de vexation et d'inquisition ».

- Isidore Bonin, d'Island, candidat socialiste ouvrier, « délégué du conseil central du parti ouvrier nouvellement reconstitué par son congrès national tenu à

Paris les 1^e et 2 mars dernier ». Accessoirement, on l'accuse d'avoir dérobé la caisse du Syndicat des bûcherons.

- Ternois, cultivateur à Etrée-Magny, qui souhaite que les intérêts locaux, et ceux des cultivateurs, dans un arrondissement très agricole, soient défendus.

- Cheigne, typographe à Auxerre, Fédération des travailleurs du livre.

Parmi les journaux départementaux, *Le Bourguignon* ne soutient personne à Avallon. *L'Yonne* soutient évidemment Gallot. *Le Nouvelliste* fait campagne contre les candidats socialistes et radicaux ; il recommande donc Flandin. *La Bourgogne* ne soutient personne. *L'Indépendant* soutient Flandin. *La Revue de l'Yonne* soutient l'adversaire principal de Gallot : Flandin.

L'Yonne du 1^e avril donne des précisions sur la nouvelle loi qui régleme l'affichage. Elle précise que l'isoloir a été créé par la loi du 29 juillet 1913.

A partir de début avril, sans surprise, *L'Yonne* et *la Revue de l'Yonne* font assaut d'aménités : « *les mains aristocratiques et les beaux ongles roses du candidat clérical* » (*L'Yonne*), « *Cet homme n'est pas un candidat, c'est un courrier en marchandises. Incapable de dire deux mots, il procède par gestes. « Buvons un verre, vous voterez pour moi ; prenez ce cigare, vous voterez pour moi ; vous voulez la lune ? vous l'aurez ; mais votez pour moi. »* (*La Revue de l'Yonne*) ». On peut rappeler que les adversaires de Gallot lui reprochent son mutisme à la Chambre des députés et brandissent des feuilles blanches, en criant « *Demandez le texte intégral des discours du député Gallot !* ». *La Revue de l'Yonne* signale d'ailleurs le 19 avril que « *le Journal officiel ne mentionne aucune intervention de Gallot à la Chambre* »

Les polémiques portent aussi sur le nombre d'assistants aux réunions électorales. Ainsi, en réponse aux comptes rendus quotidiens, dans *L'Yonne*, des réunions électorales de Gallot, *la Revue de l'Yonne* du 2 avril titre « *M. Gallot exagère* » : « *Dans [...] l'Yonne du 31 mars, M. Gallot – tel les oies – monte au Capitole. Il n'y est question que de « nombreuses marques de sympathie », d'« accueil chaleureux », de la foule des électeurs empressés auprès du grand républicain Albert de la Bible d'Or*⁶. *M. Gallot exagère !! A Asquins, ils étaient dix ; à Montillot, ils étaient douze ; à Foissy, ils étaient neuf. En voilà une majorité ! En voilà une unanimité ! Encore le triste député de l'Avallonnais a-t-il tellement bafouillé, que même ses plus fidèles partisans s'en montrent dégoûtés. « - Nous ne voulons plus de Gallot », « Nous en avons assez de Gallot » : voilà ce que l'on entend dire partout. Et dame le pauvre homme s'en aperçoit [...]. Ne vous en chagrinez pas, Madame l'Yonne, le « patron »*

⁶ Robert Prévost rappelle que les adversaires d'Albert Gallot lui reprochaient d'avoir fait fortune en vendant des livres pieux, à l'enseigne de la librairie de la Bible d'Or, à Auxerre.

voulait mourir en beauté : il s'étouffera dans sa bile. » Cette conclusion est d'autant plus terrible que Gallot, battu, mourra au début de l'année suivante ...

En tous cas, la Revue de l'Yonne n'a pas tort, car on voit les anciens partisans de Gallot montrer de la sympathie pour son adversaire. Le 1^{er} avril, Mathieu Tamet note : « *Ensuite s'est amené M. Flandrin fils, adversaire de Gallot, avec lequel j'ai causé pendant près de 1/2 heure. Je lui ai laissé entendre que la lutte serait rude, etc.* ». Et, le 10 avril, il dit clairement : « *Ni Flandrin ni Gallot ne m'intéresse personnellement, pourtant j'avoue qu'il est honteux pour Avallon d'être représenté par un bonhomme aussi nul que Gallot. C'est pourquoi je lui préfère Flandrin fils – même au point de vue programme. J'ai vu Roche A. et G. Schiever cet après-midi ; le premier voudrait voir Gallot battu, le second ne votera pour lui qu'à cause de nos adversaires qui sont les siens.* »

Gallot cherche tous les arguments possibles. Le 7 avril *L'Yonne* signale que le *Nouvelliste* soutient Flandrin, qui rallie donc ainsi les partisans de l'Empire et les cléricaux (via la *Revue de l'Yonne*). « *M. Flandrin fils, candidat des gros propriétaires terriens, candidat des châtelains et des bourgeois réactionnaires, ne peut s'aliéner, par un programme avancé, les voix des privilégiés de la fortune, de tous ces oisifs qui vivent grassement de leurs rentes* »

Le 11 avril, *L'Yonne* tout en continuant ses comptes rendus de réunions électorales lénifiants et en traitant Flandrin de « fils du sénateur des hindous », décrit des affiches de propagande. « *On placarde en ce moment des affiches de propagande contre l'impôt sur le revenu et contre ce que les adversaires de la justice fiscale appellent l'inquisition. Les affiches [...] sont destinées à frapper l'esprit populaire par l'image. On représente notamment un pauvre paysan encadré, comme un prisonnier, de deux agents du fisc qui l'ont conduit devant un contrôleur [...] qui a une mine sévère et rébarbative. On veut donc faire croire aux électeurs des campagnes qu'ils seront persécutés si l'impôt sur le revenu est réalisé. A côté de cette image, il y a une autre scène représentant l'envahissement d'une boutique de commerçant par les agents du fisc.* »

La Revue de l'Yonne continue ses attaques : le 12 avril, elle publie « *Jeunesse... et enfance : Un de nos confrères Auxerrois ayant dit que [...] M. Pierre-Etienne Flandrin, était fort instruit [...], le journal l'Yonne écrit dans son numéro de mardi : « Que va dire le pauvre candidat ? ... Mieux que quiconque il sait qu'à 26 ans on n'a aucune expérience et que les fameuses connaissances approfondies provoquent le rire et attirent même la pitié.* »

Décidément, M. Gallot a la fâcheuse manie de toiser les gens à sa propre mesure. Oh ! certes, il est de notoriété publique qu'à l'âge de 26 ans, le directeur de l'Yonne n'en savait guère plus long qu'un enfant peu studieux de l'école primaire. Au petit séminaire d'Auxerre, [...] son ignorance crasse était l'objet de toutes les plaisanteries. [...] On sait que, plus tard, il ne put obtenir

son baccalauréat et qu'il renonça dès lors à toute tentative de culture intellectuelle. Mais, par bonheur, ...il y a en France nombre de jeunes gens fort distingués... M. Pierre-Etienne Flandin est de ceux-là [...], ses vingt-six ans n'ont rien à redouter des soixante-dix ou douze ans de M. Albert Gallot... Et puis, au fond, quel est le plus jeune des deux concurrents ? Si au lieu de s'en rapporter à l'acte de naissance, on s'en rapporte aux actes et aux raisonnements, n'est-ce pas plutôt M. Gallot qui depuis deux ou trois ans semble retomber en enfance ? La jeunesse de M. Flandin, eh, mon Dieu, c'est un aimable défaut dont il se guérira tous les jours. L'enfance ou descend M. Gallot est, hélas ! une maladie inguérissable. »

La *Revue de l'Yonne* s'offre même le luxe de citer le *Travailleur socialiste* du 18 janvier : « C'est un devoir pour tous les camarades de marcher à fond pour le citoyen Gallot dont les votes à la Chambre se sont presque toujours mêlés à ceux des socialistes unifiés. Peu nous importe d'avoir un député beau phraseur, peu nous importent également sa vie privée et ses qualités intellectuelles. Le représentant du peuple [...] est avant tout une machine à voter d'après le programme sur lequel il a été élu. [...] Encore une fois, je vous répète, ne faisons pas la sottise de changer notre cheval borgne pour un aveugle. »

Un temps fort est la conférence donnée le 18 avril par Alexandre Millerand, ancien ministre de la guerre, qui vient apporter son soutien à son jeune secrétaire Pierre-Etienne Flandin. Cet événement va déclencher une bataille de chiffres. On peut lire, en effet, dans la *Revue de l'Yonne* du 21 avril : « M. Millerand, entouré de ses amis d'Avallon, s'est rendu sur les Terreaux-Vauban, où se pressait une foule immense qu'on peut, au bas mot, évaluer à deux mille personnes. A son apparition sur l'estrade, un formidable cri de : « Vive l'armée ! Vive Millerand ! » a retenti, tandis que, de tous côtés, d'enthousiastes bravos crépitaient, étouffant les protestations rageuses d'une centaine environ de gallotistes disséminés dans la foule. »

« Du grotesque compte-rendu [de] l'Yonne nous tenons à détacher les lignes suivantes qui donneront à tous ceux qui ont assisté à l'imposante manifestation de samedi une idée de la véracité de M. Gallot et de ses journalistes. « Il n'y avait pas 500 personnes sur les Terreaux, dont 200 femmes et enfants ». Les électeurs présents savent parfaitement que l'assistance était composée de près de 2000 hommes parmi lesquels s'étaient glissés à peine une vingtaine de femmes et d'enfants. **1800 à 2000** citoyens, c'est le chiffre donné par le *Petit Parisien*, par le *Bourguignon*, par la *Revue*, par tous les journaux[...]. M. Gallot, lui n'en a vu, n'en a voulu voir que **300** ! Sa vue baisse terriblement et son crédit aussi. Une fois de plus, le public a la preuve que tout ce que raconte l'Yonne [...] n'est que du mensonge. »

Quant à Mathieu Tamet, il tire plutôt ses sources du clan « gallotiste », même si son avis sur Gallot est maintenant définitif et s'il a de bonnes relations avec ses adversaires : « *D'après les renseignements les plus précis, il y avait environ 600 auditeurs. [...] Quelques interruptions, en somme pas de bruit, tout s'est bien passé. A 5 h du soir j'ai rencontré tout ce monde-là [...] : M. Flandin, père, qui est venu me serrer la main et m'a présenté à Millerand, puis au sénateur Barbier (de la Seine), beau-père de P. Et. Flandin, candidat, avec lequel j'ai causé longtemps [...], leur candidat à qui je ne peux pas donner une voix parce qu'il est trop jeune et que tous les réactionnaires votent pour lui, je ne veux pas que mon bulletin de vote se joigne à celui des curés. C'est, certainement, la dernière fois que je me propose de voter pour Gallot, par devoir républicain, car cet homme ne représente pas mon programme et qu'il n'est ni sérieux, ni intelligent, ni travailleur.* »

Les polémiques continuent. Le dimanche 19 avril la *Revue de l'Yonne* revient sur le passé de Gallot : « *M. Gallot [...] parle sans cesse de ses cinquante ans de républicanisme éprouvé. [...] Il y a cinquante ans, nous étions en l'année 1864, n'est-ce pas ? Et l'Empire devait encore durer six ans [...]. Or, pendant ces six années-là, quelles étaient les opinions de M. Albert Gallot ? **Il était impérialiste, naturellement.** Son journal l'Yonne était dans le département le journal officiel de l'Empire. Il recevait des subventions annuelles sur les fonds spéciaux de la préfecture. M. Albert Gallot n'était pas encore, il est vrai, le chef de la maison que dirigeait sa mère ; mais il voyageait pour elle et ne manquait pas, au cours de ses tournées, de se réclamer de l'admiration qu'il professait pour Napoléon III afin de décrocher des commandes et des abonnements [...].*

Ses opinions ardemment impérialistes durèrent exactement jusqu'au 4 septembre 1870, et le lendemain il se réveilla républicain éprouvé, tant il est vrai que la nuit porte conseil... M. Gallot ne peut donc se targuer que de 44 ans de républicanisme à peine. Mais ce républicanisme est-il aussi éprouvé qu'il le prétend ? Il y a lieu d'en douter quand on se rappelle qu'en 1889, pour obtenir satisfaction dans la question des imprimés de la préfecture, il fit confectionner un numéro de l'Yonne essentiellement boulangiste et qu'il menaça le gouvernement de faire élire cinq ou six députés partisans du général si on ne lui donnait raison. Le gouvernement s'inclina.»

L'Yonne se défend le 24 avril : « *L'Yonne fut le seul journal du département supprimé lors du coup d'Etat de 1851.* » A quoi la *Revue de l'Yonne* du 3 mai répond que c'est « *parce qu'il était resté royaliste* ».

Le 25 avril Mathieu Tamet note : « *Ce soir à 8 h a lieu la fameuse réunion contradictoire où les candidats auront, probablement, bien du mal à se faire entendre* ». Effectivement l'Yonne du 27 avril nous apprend qu'au bout d'une

heure de tapage « *M. le Commissaire de police dissout l'assemblée, geste opportun, qui a prévenu de violents incidents.* »

Les amabilités continuent dans les journaux : A *L'Yonne* qui titre « Bébé exagère », *La Revue de l'Yonne* répond « Gaga exagère » ; puis elle traite Gallot de « Bébert Gaga » et *l'Yonne* titre « Bébé se croit un futur grand homme » et parle de « Flandin II », de « Pierre-Etienne Flandin, deuxième du nom »

Le premier tour a lieu le 26 avril. L'abstention, moins forte qu'en 1910, reste quand même élevée dans le département (26,4 %), toujours à l'exception de l'arrondissement d'Avallon, où ce taux n'est que de 18,7 %. Le ballottage est encore plus serré qu'en 1910 : Gallot n'a que 43 voix d'avance sur son adversaire. Bonin et Ternois recueillent chacun 30 voix, Cheigne 2.

La Revue de l'Yonne souligne que « Gallot a mobilisé toutes ses réserves »... et dit qu'il voit maintenant « apparaître distinctement le spectre de la déroute ». « Et voilà pourquoi l'Yonne, sentant son patron perdu, hurle ses mensonges à la lune en suant la peur ».

Quant aux camarades de Gallot, ils sont assez désabusés. Le 30 avril Mathieu Tamet note : « chez G. Schiever où je rencontre Gâches et Adrien Roche. On [...] trouve que Gallot manque un peu d'activité. Arrive que pourra ! » Ils souhaitent quand même la victoire de Gallot, tout en étant parfaitement lucides. Mathieu Tamet note : « 7 mai, vu Schiever Georges qui redoute le résultat de dimanche, il craint l'élection de Flandin à 100 voix de majorité. ». « 8 mai : A 6 h du soir vu Gallot chez GS, cet homme sec est de fer. Quel sera le résultat dimanche ? Nul ne le sait. Je souhaite que Flandin soit battu, ce sera le dernier succès de Gallot parce que personne n'en veut plus. »

Face à la *Revue de l'Yonne* qui traite Gallot d'anticlérical et de « sinistre cabotin », *l'Yonne* fait feu de tous bois : « A Sermizelles, à Blannay, à Montillot, à Brosse, à Châtel-Censoir, à Asnières, à Chamoux, aux Bois, à Vézelay, à Saint-Père, à Foissy, à Asquins, à Fontenay, à Domécyc-sur-Cure, à Ménades, à Tharoiseau, à Domécyc-sur-le-Vault, à Island, à Vault-de-Lugny, à Saint-Moré, à Voutenay, à Précy-le-Sec, à Joux-la-Ville, partout nos amis se plaignent de la pression éhontée qui s'est faite, pression patronale, pression cléricale, et partout les républicains sont d'accord pour assurer des gains de 3 à 4 voix dans toutes les communes... Samedi dernier, à la foire d'Avallon, [Albert Gallot] a été l'objet d'un accueil des plus enthousiastes. Nombreuses étaient les mains qui vers lui se tendaient pour une fraternelle et affectueuse étreinte. Les républicains ont repris confiance et c'est comme un fétu de paille qu'ils balayeront le bon jeune homme, le 10 mai prochain, au cri de : « Vive la République démocratique et sociale ! »

L'Yonne essaie aussi la fable humoristique : « Un candidat convaincu :

Il était une fois [...] un grand, très grand jeune homme de bonne famille, tout frais émoulu du lycée et cinquième secrétaire d'un avocat renommé. Un jour, son papa, sénateur aux antipodes, le fit mander et lui dit : « Mon fils [...] les élections approchent et [...] la politique conduit à tout, à condition ... de savoir s'en servir. Pose ta candidature dans mon ancienne circonscription où notre nom est très connu ; c'est bien le diable si tu ne décroches pas la timbale !... [...] plus tard, je te laisserai mon siège de sénateur – un bon petit siège de tout repos – où les délégués de l'Yonne et même de France n'ont rien à y voir.[...] » Le grand jeune homme ouvrit des yeux tout ronds : « Ah ! zut ! [...] moi, en fait de politique, je n'y connais rien.[...] Il faudrait faire la cour à « Marianne » et [...] ne m'as-tu pas dit cent fois que tes anciens électeurs n'en pincent guère pour cette grosse maritorne plus que mûre ? »

- « Mon pauvre garçon, reprit le sénateur exotique, je t'excuse, en raison de ta jeunesse ; mais j'ai le regret de te dire que les électeurs dont tu viens de parler sont moins bêtes que toi ; ils savent très bien que période électorale et temps de carnaval sont pour eux comme pour nous kif-kif bourricot. Bref, ton père ordonne. Va, et que cette fois le Saint-Esprit te couvre de son ombre ! »

L'Yonne finit par attaquer encore plus directement sous le titre « Insulte et Mensonge : le jeune Flandin injurie les Travailleurs » : « ... Le tableau que fait la Revue des ouvriers et tanneurs des Cousins est particulièrement odieux : « Puis voici tout l'état-major des braillards des Cousins, cibiches aux lèvres, espadrilles aux pieds, chemises ouvertes sur des poitrines velues, puis plus loin les jeunes apaches à Bonin [...]. » ...Non, M. l'Avocaillon sans cause, les travailleurs ne sont pas des apaches, des énergumènes, des propres à rien. Ils ne sont peut-être pas si élégants que vous, parasite bourgeois, mais ils savent gagner leur pain à la sueur de leur front, leurs mains sont noires, mais ils peuvent porter la tête haute, plus haute que certains de vos suiveurs qui se sont enrichis par le travail de ceux que vous injuriez, qui se sont enrichis avec l'argent des autres. Les travailleurs des Cousins et d'ailleurs se souviendront des injures, des insultes prodiguées à la classe ouvrière par l'avocaillon Flandin, et pas un ne lui apportera son suffrage dimanche prochain. Tous aux urnes pour Gallot et pour la République. Un Cousinard »

Ce dimanche 10 mai 1914, deuxième tour, les électeurs se mobilisent encore plus, l'abstention chute à 12,7 %. A Avallon, l'écart en faveur de Gallot se réduit de 43 à 18 voix. Dans l'arrondissement, Pierre-Etienne Flandin l'emporte avec deux cents six voix d'avance. Il sera le benjamin de la Chambre.

Au niveau national c'est un succès pour la gauche, mais dans l'Yonne elle est globalement battue. C'est la fin de l'hégémonie des radicaux, et la fin du décalage « à gauche » de l'Yonne.

La Revue de l'Yonne du 10 mai raconte qu'une foule énorme, composée à parts quasi égales de gallotistes et de flandinistes, était massée dès 8 h du soir aux abords de la sous-préfecture, mais qu'au fur et à mesure de l'arrivée des résultats, les premiers se sont retirés progressivement. A 10 h Flandin rejoint ses partisans, remercie ses électeurs et lance un appel au calme. Cette version est confirmée par Mathieu Tamet : « *La nuit a été calme. Les vainqueurs d'hier nous ont laissé dormir, il paraît que l'élu avait prié ses amis de mettre une sourdine à leur enthousiasme. En somme Flandin junior passe avec 206 voix de majorité, ce qui est beau pour un adolescent de 25 ans. On a bu force champagne chez tous les militants réacs de l'arrondissement. Aujourd'hui encore continuation de la bombe. [...]. Qui sait ce qui se passera dans 4 ans ? Il paraît que Bethery et Fernand Schiever criaient : Vive Flandin comme tous les autres.* »

LA SUITE Une carrière se termine, une autre commence

La France entre en guerre moins de trois mois plus tard.

Le 24 février 1915, Albert Gallot meurt à l'âge de 70 ans. *L'Yonne* continuera à paraître irrégulièrement jusqu'en 1923, mais son lectorat sera récupéré par le *Bourguignon*.

Pierre-Etienne Flandin sera constamment réélu député de l'Avallonnais jusqu'en 1936 parallèlement à sa carrière nationale. Président du Conseil à 45 ans en 1935, il participera à tous les gouvernements jusqu'au Front populaire.

Cette période 1910-1914 aura donc assisté à la sortie de la scène politique d'une figure marquante de l'Avallonnais provoquée par les premiers pas d'une autre personnalité locale au destin national.

BIBLIOGRAPHIE

Marc ABELES, *Jours tranquilles en 89*, Editions Odile Jacob, Paris 1989

Robert AUCLERC, *Les élections législatives à Avallon en 1910 et 1914*, SEA, compte rendu de la séance du 23 avril 1989, bulletin mai-juin 1989

Jacques COPIN, *La presse et la vie politique dans l'Yonne de 1848 à 1914*, Auxerre 1992

François GOGUEL, *Un siècle d'élections législatives dans l'Yonne (1848-1946)*, in *Du jansénisme à la laïcité, le jansénisme et les origines de la déchristianisation*, sous la responsabilité de Léo Hamon, p. 191-216, Les entretiens d'Auxerre, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris 1987

Gaston HEURLEY, *une campagne électorale pittoresque à la Belle Epoque*, in bulletin de la SEA, 66^e volume, 1972 – 1973 – 1974, séance du 29 octobre 1972

Robert PREVOST, *Avallon en 1900 ...*, Editions de Civry, chapitre « Les journaux » (pages 37 à 41) et chapitre « Les députés » (pages 83 à 87).

Journal de Mathieu TAMET

Journaux : *L'Yonne*, *La Revue de l'Yonne*, *Le Bourguignon*, *Le Travailleur socialiste*.